

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE FEU PIERRE JOSSE,

Membre et Prévôt du Collège de Pharmacie, de la Société de Médecine de PARIS,

DÉCÉDÉ EN FRUCTIDOR, AN HUIT;

PAR le Citoyen NACHET, Membre et Prévôt du Collège de Pharmacie, Professeur de Chimie;

LUE A LA SÉANCE PUBLIQUE DU COLLÈGE le trente Vendémiaire an neuf de la République.

UN an s'est à peine écoulé, depuis que, dans pareille circonstance, celui qui excite aujourd'hui nos regrets, vint dans cette enceinte, à la place même que j'occupe, payer à son maître et à son ami, le juste tribut d'éloge qu'il méritoit. Combien ce souvenir réveille en nous de douloureuses pensées, comme il nous rappèle toute l'étendue de la perte que nous venons de faire. Quoi! c'est au milieu de sa carrière, c'est au moment d'achever beaucoup de travaux commencés, de jouir du fruit de ceux qui étoient achevés; que la mort

ravit à une famille désolée, un appui si nécessaire, un de ses plus beaux ornemens au Collège de Pharmacie, et à la Patrie un bon Citoyen. Devions-nous nous attendre à lui rendre sitôt ces tristes devoirs; est-ce bien moi, son collègue, son ami, qui doit remplir cette tâche si douce pour mon coeur, si difficile pour mes foibles talens. N'attendez pas, Citoyens, que j'emploie ici des paroles étudiées, ou des louanges flatteuses; pour tracer le tableau des principales actions d'un artiste habile, d'un homme utile et vertueux, je n'ai besoin que de moyens simples et naturels. Dans l'éloge que j'entreprends aujourd'hui, de PIERRE JOSSE, Membre et l'un des quatre Prévôts du Collège de Pharmacie, de la Société de Médecine de Paris, le sentiment me tiendra lieu d'éloquence, l'amitié réglera mon zèle et soutiendra ma voix.

Notre Collègue nâquit, à Paris, en 1745; ses parens exerçoient honorablement la profession de l'épicerie et droguerie. Les premiers jours de sa vie furent marqués par l'adversité, jeune encore, il perdit son père qui le laissa l'aîné de neuf enfans. Une honnête médiocrité, compagne ordinaire de la probité, fut l'unique héritage de cette famille.

Que l'on ne dise point que les premiers évènemens de la vie, n'influent en rien sur le reste de sa durée, JOSSE présenteroit un exemple du contraire. Ce malheur fit, sur ses organes déjà sensibles, une impression qui ne s'effaça plus; il acquit dèslors cette teinte de morosité, ce sérieux qui formèreut le fond de son caractère.

Il fit ses premières études à l'Ilé-Adam, chez les Oratoriens, qui tenoient dans ce lieu une Maison d'éducation, l'on n'y suivoit point la routine ordinaire des Collèges. Un enseignement varié ornoit l'esprit des Élèves, en même temps qu'il les amusoit. Ce fut-là qu'il reçut les premières notions de Physique et d'Histoire naturelle. Bientôt il se distingua parmi ses camarades, il gagna par son application et ses progrès, l'amitié du Supérieur, qui lui resta attaché le reste de sa vie.

Il vint faire sa Philosophie dans un Collège de Paris. Parvenu à l'âge où il faut se choisir un état, il se décida à embrasser la Pharmacie, et il entra en qualité d'Élève, chez le Citoyen Santere, de l'Ile Saint-Louis, Pharmacien recommandable; il surmonta avec courage les difficultés et les désagrémens qui accompagnent toujours les commencemens de cet état; il ne fut pas long-temps sans acquérir, au plus haut degrés, l'estime et l'amitié de son Maître.

L'intérêt qu'inspire un orphelin, un air doux et insinuant, je ne sais quoi d'honnête et d'heureux répandu dans ses actions et sur son visage, lui attirèrent l'attachement et la confiance des personnes qui fréquentoient la maison du Citoyen Santere; de ce nombre étoit le Citoyen Aubry, Curé de Saint-Louis, chez lequel il passoit une partie des journées employées à ses récréations et à ses délassemens. Les témoignages d'amitié que lui donnoit ce respectable Pasteur, furent prolongés au-delà du terme de sa vie; il lui légua, en mou-

rant, la collection complette du Journal de Physique de l'Abbé Rosier, que Josse montroit à ses amis avec cette sensibilité qui lui étoit propre.

Au bout de quelques années, il eut la douleur de perdre le Citoyen Santere, qui expira dans ses bras. Il ne trouva plus dans la veuve de ce Pharmacien et dans le Successeur qu'elle choisit, homme d'ailleurs du plus grand mérite, et que cette Compagnie desira long-temps compter au nombre de ses Membres ; il ne trouva plus, dis-je, cette conformité de caractère, de goût et d'habitude, qui l'attachoit au mari ; il se détermina donc à quitter cette maison.

Ce fut alors qu'il entra chez le Citoyen Laborie. Dans l'éloge qu'il a prononcé de ce vertueux et habile Pharmacien, il vous a tracé l'image du bonheur qu'il goûta au sein de cette famille respectable, dont il devint le fils adoptif. Il vous a rappellé tout ce que l'on avoit fait pour lui, mais ce que sa modestie l'a empêché de mettre sous vos yeux, ce sont les qualités et les talens qui lui méritèrent cette affection et cette tendresse ; il dut l'une et l'autre, à la pureté de ses mœurs, que ni l'ardeur de l'âge, ni les passions dangereuses, ni les mauvais exemples, ne purent lui faire perdre ; il fut si réservé à cet égard, qu'on le surnommoit, dans la maison, *le Sévère* ; il les dut à son austère probité, à son assiduité, à une grande application au travail, application telle qu'on le vit ne refuser aucune fatigue, faire par plaisir ce que ses Confrères faisoient par néces-

sité, et ne se distinguer d'eux que par un plus grand amour de ses devoirs.

Sous un maître tel que Laborie, ses talens se développèrent bientôt, il fut chargé de la préparation et de la conduite des nombreuses expériences qui furent faites alors sur la mine de plomb blanche et sur l'art de la teinture.

Il acheva son instruction chimique aux leçons de Rouelle; ce Chimiste, dont le tact exquis, découvroit le mérite, par tout où il se trouvoit, le remarqua et se l'attacha. Cette liaison lui valut l'avantage d'assister aux conférences qui avoient lieu entre les premiers Chimistes de la Capitale. Après neuf années passées de la sorte chez le Citoyen Laborie, la même Pharmacie de l'Ile Saint-Louis, où il avoit fait ses premières études vint à vacquer; sa fortune ne lui permettoit pas encore de prétendre à un établissement, cette occasion alloit échapper, Laborie le jeune, oubliant ses propres intérêts, ne consultant que ceux de son Élève, la saisit sur le champ, fournit les fonds nécessaires, et Josse entra en possession de cette Officine.

Son activité et son zèle lui ramenèrent bientôt l'estime et la confiance des habitans du quartier, où il avoit passé sa première jeunesse. Les embarras et les soins occasionnés par un Établissement nouveau, ne l'empêchèrent point de cultiver la Chimie, sa passion favorite; il fit paroître, à cette époque, deux Analyses très-bien faites, l'une de la Racine de Colombo, l'autre de celle de

Jean Lopes; le Docteur Andry les présenta de sa part, à la première Société de Médecine, qui les consigna dans ses Mémoires; le Secrétaire Vic-d'Azir lui adressa, au nom de la Société, des remercîmens, dans des termes propres à flatter et à encourager le jeune Chimiste.

Un travail plus important, quoique plus simple en apparence, est son procédé pour préparer l'oxide noir de fer, nommé alors *Æthiops martial.* Pour bien sentir le mérite de cet ouvrage, il faut se reporter au temps où il fut fait, où qu'étoit alors la doctrine de Sthal sur le Phlogistique, pour suivre la route plus sûre de la Chimie pneumatique. Les Sthaliens regardoient les préparations, connues sous le nom de *Safran de Mars* et d'*Æthiops martial*, comme du fer plus ou moins privé de phlogistique; les Chimistes modernes prouvoient au contraire que le fer dans cette circonstance, au lieu de perdre acquéroit un nouveau principe, et conséquemment augmentoit de poids. D'après cette théorie, Josse conclut, qu'en enlevant, à l'aide du calorique, au safran de Mars, une portion du principe qui forme l'augmentation de son poids, il le rapprocheroit de l'état métallique. L'expérience confirma la théorie, il parvint, en chauffant, dans des vaisseaux convenables, de l'oxide de fer brun, à le ramener à l'état d'oxide de fer noir. Ne s'occupant, dans cette circonstance, que d'un procédé pharmaceutique, et non d'une analyse véritable, il négligea de recueillir les produits volatils de son opération, et d'en

déterminer la nature. Dans le même temps, le Citoyen Fourcroy travailloit à l'analyse du Safran de Mars apéritif; il parvint, ainsi que Josse, à convertir cet oxide en Æthiops; il recueillit de plus les produits volatils, qu'il reconnut être du gaz acide carbonique et du gaz hydrogène. Le procédé de Josse et l'analyse de Fourcroy, furent présentés et lus à la Société de Médecine, en 1777, et ce dernier, par une note insérée à son Mémoire sur les combinaisons de l'acide crayeux avec le fer, rendit au Pharmacien la justice qui lui étoit due pour son travail.

En 1779, Josse se présenta pour être admis au Collège de Pharmacie; déjà connu avantageusement par ses travaux chimiques et pharmaceutiques, il fut accueilli avec empressement. La clareté et la précision qu'il mit dans ses réponses, ajoutèrent à sa réputation; et l'on jugea par ce qu'il avoit déjà fait, de ce qu'il pouvoit faire encore pour la Science et pour son Art.

Depuis long-temps les Chimistes et les Pharmaciens s'occupoient d'enlever à l'opium, cette partie glutineuse, narcotique et vireuse, qui occasionne aux personnes qui font usage de ce reméde, des vertiges, des convulsions et une sorte de stupeur. Déjà plusieurs tentatives avoient été faites, sans que l'on eut atteint le véritable but, Josse entreprit d'y arriver, et réussit à séparer cette matière, dont il fit une analyse très-exacte.

Il résulte de ses recherches, que l'opium est un extrait préparé avec le suc non déféqué du grand

pavot ; que la partie véritablement calmante de ce médicament, étant de nature extractive, l'eau en est le meilleur dissolvant ; que les acides ayant de l'action sur la partie glutineuse, ces menstrues ne doivent jamais être employées dans les diverses préparations de ce reméde; que la fermentation est un excellent moyen pour séparer la matière glutineuse; qu'enfin les vins sucrés, tels que ceux d'Espagne qui ne contiennent point d'acide tartareux, sont les seuls dont on doit se servir pour les diverses teintures de cette substance. Ce Mémoire très-bien fait, ne fut cependant point publié à l'époque à laquelle il fut rédigé, un incident que je vais rapporter en fût la cause. Le Docteur Andry, à qui Josse donna connoissance de son travail, en parla à la Société de Médecine, en présence de Bucquet, qui, recueillant les idées et les faits, se mit sur le champ à l'œuvre, composa un Mémoire qu'il publia bientôt, et enleva ainsi à Josse, peut-être sans s'en douter, la priorité et le fruit de ses veilles. Je dois, à la vérité et à la mémoire de mon ami, la publication de ce fait. La gloire de Bucquet n'en peut recevoir aucune atteinte, et n'en passera pas moins pure à la postérité.

Le principe volatil et l'arome particulier que l'on retire, par l'analyse des plantes crucifères, fixèrent aussi son attention. Dès l'année 1777, il commença un travail sur le cochlearia et le raifort, qu'il continua jusqu'en 1784, à chaque époque des saisons, pendant lesquelles on peut se

procurer ces plantes. Par le Mémoire, imprimé dans le Journal des Pharmaciens, première année, il annonce que le cochlearia distillé seul ne fournit point d'huile volatile, qu'en traitant ensemble le cochléaria et le raifort, on en obtient une notable quantité; que l'eau essentielle que cette huile surnage, dépose au bout de quelque temps une cristallisation brillante et légère, d'un sel acide particulier que des expériences qu'il n'a point achevées, lui eussent peut-être fait reconnoître pour de l'acide benzoïque.

Ce fut dans ce temps que les Citoyens Mitouart et Déyeux, Professeurs de Chimie au Collège, demandèrent et obtinrent que Josse fut adjoint à leurs travaux. Les Leçons du Cours étoient, selon l'usage du temps, divisées en trois règnes; il fut chargé de l'examen des substances animales. Tout ce que l'on peut attendre d'un homme dans la vigueur de l'âge, animé d'un grand zèle, doué d'un esprit orné, il sut le tenir; il ne se trouva pas déplacé auprès des deux habiles Chimistes, qui, depuis long-temps, étoient accoutumés à fixer l'attention et à commander à l'admiration publiques. Les peines, les soins et les dépenses ne lui coûtèrent point; il fut un des premiers qui répéta en grand les expériences sur le lait, annoncées dans le Journal de Physique de l'année 1779, par un Chimiste russe de Saint-Pétersbourg. Aux Leçons du Cours de l'année 1782, il nous présenta de l'alkool, obtenu de la fermentation du lait, donnant au pèse-liqueur de Baumé, 22

degrés; il nous annonça en même temps, que, d'après ses expériences, le vin de lait donnoit à la distillation plus d'esprit que celui de raisins. Les bornes étroites de cette Séance ne me permettent point de vous présenter les détails de cette Analyse, que je conserve dans les cahiers que je rédigeois alors, d'après les Leçons de ces trois habiles Professeurs, auxquels je dois mes premières connoissances en Chimie.

Tous les Chimistes savent combien l'éther nitrique, nouvellement préparé, est susceptible de se raréfier par la moindre chaleur et la plus foible agitation, et d'occasionner la rupture des flacons qui le contiennent. Josse, pour rendre cet éther transportable, le mit en contact avec beaucoup de corps; il parvint, en le distillant sur du sucre, à lui enlever cette propriété, qu'il ne doit qu'à du gaz nitreux, qui, se combinant avec le sucre, se convertit en acide oxalique.

Le procédé le plus ordinairement employé dans les Pharmacies, pour extraire le beure de cacao, consiste à faire la décoction de cette semence torréfiée, mondée et réduite en pâte, et à recueillir l'huile concrète qui surnage la liqueur réfroidie; cette manipulation défectueuse, ne fournisoit qu'un très-foible produit; Josse imagina une nouvelle manière d'opérer, aussi ingénieuse qu'économique; elle consiste à présenter à la pâte de cacao préparée, un corps qui ait plus de tendance à s'unir au pareuchime de la semence, que n'en a l'huile elle-même. Il y parvint en étendant

de suffisante quantité d'eau chaude la pâte de cacao ; bientôt le pareuchime de l'amande s'empare d'une portion de l'eau qui le gonfle, le dilate et exerce une sorte de pression qui force l'huile déplacée des célulles qui la contenoit, de venir nager à la furface. Ce beure n'a besoin que d'une fonte, et d'être filtré. Il a imaginé pour cette filtration, un instrument facile et commode.

Que n'ai-je pu me procurer tous les renseignemens qui m'étoient nécessaires, pour mettre sous vos yeux la série de ses nombreux travaux, beaucoup me seront échappés, ce ne sera pas la seule faute que l'on pourra me reprocher; cette Notice se ressentira, sans doute, de la rapidité avec laquelle elle fut rédigée. J'aurois pu vous rendre compte des Analyses qu'il fit, par ordre du Gouvernement, de différentes espèces de vins, de plusieurs observations qu'il consigna dans ses notes, pendant la fabrication générale du salpêtre. J'aurois pu vous le présenter comme un des plus anciens Membres de la Société de Médecine actuelle, et coopérant à ses travaux par une Analyse d'eau minérale de Vichy, par l'examen d'une poudre particulière à mettre sur les cheveux. Je vous dirois encore qu'il fut un des Commissaires, nommés par la même Société, pour travailler au Mémoire sur l'enseignement et l'art de guérir en France, communiqué à la Commission d'instruction publique.

Les connoissances nouvellement acquises, nécessitent depuis long-temps un nouveau dispensoir

pour remplacer celui de la Faculté de Paris; il fut du nombre de ceux qui concoururent à ce travail, suspendu par des circonstances particulières. Il portoit dans ces réunions une mémoire enrichie d'une grande quantité de remarques, sur les préparations qu'il avoit faites; peut-être a-t-on pu lui reprocher de ne pas s'y être montré assez communicatif, c'est que depuis son Mémoire sur l'opium, dont le fruit lui étoit échappé, il devint très-réservé, et ne s'ouvrit plus à tout le monde.

Il fut nommé, il y a deux ans, un des quatre Prévôts du Collège; nos Collègues peuvent dire s'il justifia pleinement le choix de la Compagnie, aux intérêts de laquelle il se dévoua entièrement, au point de négliger les siens propres et d'altérer sa santé. Il ne se reposoit que sur lui-même des soins que nous eussions pu et que nous desirions partager avec lui.

Depuis six mois, nous nous appercevions d'un dépérissement remarquable dans sa santé, et nous le sollicitions d'y porter reméde. Sourd à nos instances, vivement affecté des pertes que lui fit essuyer la révolution, il paroissoit rassasié de la vie, il tomba dans une véritable mélancolie. La répercussion subite d'une maladie de peau décida de son sort; il connu, dès les premiers jours, toute la gravité de son mal, il m'écrivoit, alors que j'étois moi-même convalescent, tu reviens à la santé pour jouir d'une nouvelle vie, et moi je me couche pour ne plus me relever. Les secours

de l'art, réunis à ceux de l'amitié, ne purent rien pour lui, après six semaines de soufrance, il cessa de vivre le 25 Fructidor dernier, âgé de cinquante-cinq ans.

Josse, nâquit sans fortune, il dut son état à ses vertus, ses talens à lui-même. Son caractère portoit cette empreinte de sévérité, que donne le sentiment d'une bonne conscience et d'une exacte probité. Fils respectueux, époux et père tendre, ami franc et sincère; il ne connut jamais l'art de séparer ses pensées d'avec ses paroles. Bienfaisant et secourable, il consacroit à l'indigent le temps qu'il déroboit à l'étude; Membre du Bureau de Bienfaisance de sa Division, il y passoit une partie des soirées qu'il eût pu, sans reproche, accorder à ses plaisirs.

La reconnoissance de ses Concitoyens, les bénédictions du Peuple, qui vint jusque sur sa tombe y déposer ses larmes et ses regrets, sont au-dessus de tous les éloges que l'on pourroit faire de celui qui remplit si dignement sa tâche, et laisse après lui des exemples à suivre et des vertus à imiter.

A Paris, chez Quillau, Imprimeur du Collège de Pharmacie, rue du Fouare, n.° 2. An 9.